



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

Conférence des Parties à la Convention internationale contre le dopage dans le sport

Quatrième session
Paris, Siège de l'UNESCO, Salle XI
19-20 septembre 2013

Distribution limitée

Résolutions

4CP

ICDS/4CP/Doc.9
20 septembre 2013
Original anglais

RÉSOLUTION 4CP/1.3

La Conférence des Parties,

1. *Élit* M. Saleh Konbaz (Arabie saoudite) Président de la Conférence des Parties ;
 2. *Élit* M. Graham Arthur (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) Rapporteur de la Conférence des Parties ;
 3. *Élit* Mme Graziela-Elena Vâjialâ (Roumanie), M. Marcos Diaz (République dominicaine), M. Lotf Ali Pourkazemi (République islamique d'Iran) et M. Robert Ndjana (Cameroun) Vice-Présidents de la Conférence des Parties.
-

RÉSOLUTION 4CP/2

La Conférence des Parties,

1. *Ayant examiné* le document ICDS/4CP/Doc.2,
 2. *Adopte* l'ordre du jour et le calendrier figurant dans le document susmentionné.
-

RÉSOLUTION 4CP/3

La Conférence des Parties,

1. *Ayant examiné* le document ICDS/4CP/Doc.3,
2. *Se félicite* des initiatives entreprises par le Secrétariat pour promouvoir la Convention internationale contre le dopage dans le sport et pour augmenter le nombre d'États parties à cette Convention ;
3. *Exprime sa gratitude* à toutes les organisations intergouvernementales et à l'Agence mondiale antidopage (AMA), qui ont apporté un précieux soutien en faveur de la Convention internationale contre le dopage dans le sport ;
4. *Encourage vigoureusement* tous les États membres de l'UNESCO qui ne l'ont pas encore fait à devenir parties à la Convention internationale contre le dopage dans le sport ;
5. *Prie* le Secrétariat de continuer à améliorer les arrangements existants et à établir de nouveaux partenariats afin de promouvoir la Convention internationale contre le dopage dans le sport ;

- 6 Encourage le Secrétariat à poursuivre son action concernant la promotion et la diffusion des bonnes pratiques en matière de lutte contre le dopage dans le sport aux niveaux international, régional et national.
 7. *Engage* les représentants de l'AMA et des organisations régionales intergouvernementales et/ou sportives compétentes à promouvoir la Convention internationale contre le dopage dans le sport dans leurs régions respectives, en particulier dans le cadre des initiatives en cours ainsi que des réunions et conférences régionales.
-

RÉSOLUTION 4CP/5

La Conférence des Parties,

1. *Ayant examiné* le document ICDS/4CP/Doc.4,
 2. *Prend note* qu'une procédure de consultation écrite sera ouverte en vue d'approuver l'amendement de l'annexe I à la Convention internationale contre le dopage dans le sport consistant à intégrer les changements apportés par l'Agence mondiale antidopage à la Liste des interdictions 2013 – Standard international dans la Liste des interdictions 2014 – Standard international ;
 3. *Remercie* le Secrétariat de ses efforts pour permettre à la Conférence des Parties de disposer d'un plus grand délai en vue d'examiner l'amendement de l'annexe I, en suivant la procédure de consultation écrite.
-

RÉSOLUTION 4CP/6.1

La Conférence des Parties,

1. *Ayant examiné* le document ICDS/4CP/Doc.5
 2. *Exprime sa gratitude* aux États parties qui ont versé des contributions financières au Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport ;
 3. *Prend note avec satisfaction* de la situation financière du Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport.
-

RÉSOLUTION 4CP/6

La Conférence des Parties,

1. *Ayant examiné* le document ICDS/4CP/Doc.6,

2. *Note avec satisfaction* le nombre de demandes soumises au Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport, ainsi que les efforts déployés en faveur de l'élaboration de projets de qualité ;
 3. *Exprime sa gratitude* au Comité d'approbation pour le rôle qu'il joue dans l'allocation des ressources du Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport, ainsi qu'au Secrétariat pour l'efficacité avec laquelle il administre le Fonds et accompagne les États parties pour établir les demandes.
-

RÉSOLUTION 4CP/7

La Conférence des Parties,

1. *Ayant examiné* les documents ICDS/4CP/Doc.6 et ICDS/4CP/Doc.7,
 2. *Prend note* des recommandations formulées par le Comité d'approbation concernant les principes et procédures régissant l'affectation des ressources du Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport ;
 3. *Approuve* l'allocation de fonds pour l'élaboration d'un vaste projet d'aide à la formulation de politiques, au cours de l'exercice biennal 2014-2015, afin de favoriser la qualité des demandes soumises au titre de la deuxième priorité du Fonds portant sur l'aide à la formulation de politiques ;
 4. *Approuve* l'utilisation de ressources du Fonds pour la nomination d'un fonctionnaire du cadre organique (classe P-3) et d'un assistant de programme à temps partiel (classe G-4) chargés d'administrer le Compte spécial et d'appuyer l'élaboration et la coordination de projets de grande qualité, pour l'exercice biennal 2014-2015, étant entendu que cette décision sera réexaminée par la Conférence des Parties en 2015 ;
 5. Demande au Comité d'approbation d'analyser toute proposition d'amendement au règlement du Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport et d'en rendre compte à la Conférence des Parties à sa 5e session.
-

RÉSOLUTION 4CP/6.4

La Conférence des Parties,

1. *Élit* Finlande, Fédération de Russie, Mexique, Japon, Zambie et Koweït au Comité d'approbation.